

Mission

Proposer, définir et mettre en œuvre la politique de coopération européenne et/ou internationale de l'établissement

Facteurs d'évolution à moyen terme

- Prégnance de l'internationalisation et du rayonnement de la science française à l'étranger
- Renforcement de la coopération internationale, notamment dans le cadre de la coordination de la programmation scientifique et au développement d'infrastructures de recherche
- Essor des MOOC

Impact sur l'emploi-type

Expérience à l'international et expérience public-privé

Activités principales

- Élaborer et mettre en œuvre la politique de coopération internationale de l'établissement
- Conseiller l'équipe de direction dans le domaine de la coopération internationale en relation avec la politique scientifique de l'établissement, synthétiser et préparer des éléments d'aide à la décision
- Représenter l'établissement et animer les relations avec les partenaires, constituer des réseaux professionnels, impulser et coordonner des manifestations internationales (colloques, séminaires...)
- Promouvoir les activités scientifiques et/ou pédagogiques de l'établissement sur le plan international, rechercher et fédérer des partenaires potentiels, impulser et piloter des programmes de coopération internationale, apporter expertise et conseil, négocier les conventions correspondantes et en assurer le suivi (conventions d'échanges d'étudiants, d'enseignants chercheurs, d'enseignants et de chercheurs, de formation, d'ingénierie pédagogique, des recherches conjointes et la publication de leurs résultats, la diffusion, l'échange ou la réalisation en commun de documents d'information scientifique et technique, l'organisation des colloques et congrès internationaux)
- Impulser et organiser une veille sur les dispositifs européens et/ou internationaux existants dans le domaine de la recherche et/ou de la formation, impulser et organiser la diffusion de l'information sur la coopération internationale

- Organiser une concertation et une réflexion prospective sur le développement de nouveaux programmes et sur les actions à mener
- Organiser et coordonner les procédures d'instructions des dossiers de candidatures et d'évaluation a posteriori des résultats des programmes et/ou des actions spécifiques de coopération internationale
- Planifier et contrôler les activités, organiser et réguler l'activité

Compétences principales

Connaissances

- Connaissance en matière de coopération internationale
- Connaissance des différents réseaux et structures français et étrangers
- Politique de recherche et d'innovation
- Organisation et fonctionnement de l'enseignement supérieur et de la recherche publique
- Connaissance d'un domaine disciplinaire ou interdisciplinaire
- Environnement socio-économique
- Techniques de management
- Techniques de négociation
- Techniques de conduite du changement
- Méthodologie de conduite de projet
- Connaissances budgétaires générales
- Droit de la propriété intellectuelle
- Droit des contrats
- Langue anglaise : B2 à C1 (cadre européen commun de référence pour les langues)

Compétences opérationnelles

- Animer un réseau / un groupe
- Savoir représenter l'établissement
- Assurer une veille
- Jouer un rôle de conseil ou d'aide à la décision
- Initier et conduire des partenariats
- Piloter un projet
- Conduire une négociation
- Piloter des prestataires
- Transmettre des connaissances
- Construire et faire vivre un dispositif d'évaluation de la performance

Diplôme réglementaire exigé Formation professionnelle si souhaitable

- Doctorat, diplôme d'ingénieur
- Domaine de formation souhaité : recherche scientifique, relations internationales, droit international
- Expérience souhaitable : dans les ambassades, organisations internationales, institutions européennes, en administration centrale ou autre milieu professionnel multiculturel

Conditions particulières d'exercice

- Disponibilité en fonction de l'activité
 - Déplacements en France et à l'étranger
-